



Global Forum on
MIGRATION & DEVELOPMENT
Civil Society

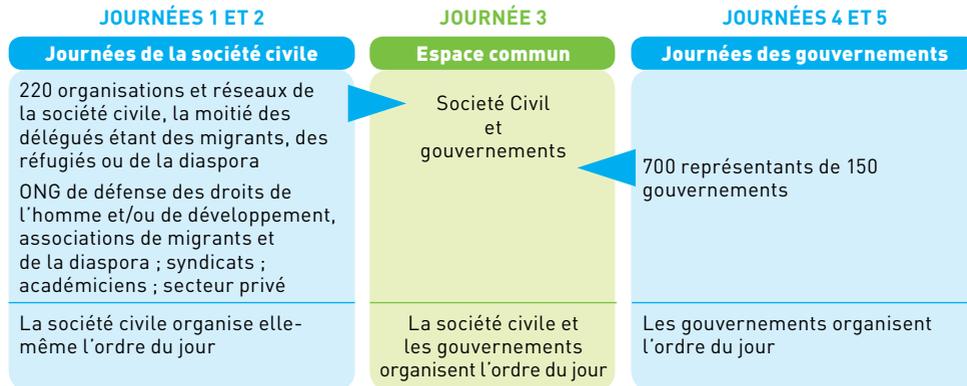


**Changement.
Droits, Inclusion,
Développement durable.**
**Action de la société civile dans
le FMMD et au-delà**

QU'EST-CE QUE le Forum Mondial sur la Migration et le Développement ?

Le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) est le processus international principal au cours duquel les gouvernements et la société civile se rencontrent pour discuter des liens entre la migration et le développement.

STRUCTURE TYPE DU FMMD ET PARTICIPANTS PRINCIPAUX



QUAND et OÙ se tient le FMMD?

Le FMMD a été créé au cours de la réunion des États membres de l'ONU lors du premier Dialogue de Haut Niveau de l'Assemblée générale de l'ONU (AGNU) sur les migrations internationales et le développement (DHN) tenu en 2006. C'est un processus externe au système des Nations Unies: un mécanisme conduit par les états (mais pas uniquement) visant à créer un dialogue informel, non contraignant mais orienté vers l'action. Le FMMD n'est pas un événement ponctuel, mais une série de réunions et d'activités annuelles, notamment des mesures pour préparer et assurer le suivi des recommandations et des partenariats concrets.

Concernant les gouvernements, le FMMD est en règle générale présidé par un pays différent chaque année. Pour la société civile, les activités du FMMD ont été organisées par différentes fondations chaque année entre 2007 et 2010, et depuis lors, par une ONG professionnelle, la Commission Internationale Catholique pour les Migrations (CICM).

Chronologie : FMMD et ses procédures connexes, et leur organisation



POURQUOI les Journées de la société civile sont-elles importantes ?

Changement. Droits. Inclusion. Développement durable.

Les Journées de la société civile du FMMD (JSC) sont une opportunité de taille durant laquelle les dirigeants de la société civile se réunissent pour discuter des questions cruciales relatives à la migration et au développement. Depuis 2014, les JSC ont, en particulier, fait avancer les questions principales du 'Plan d'Action en 5 ans' (voir graphique ci-dessous) lancé par la société civile à l'Assemblée générale de l'ONU HLD en 2013, pour la collaboration avec les gouvernements sur les thèmes de la migration et du développement. Au cours de ce «DHN», les États membres ont adopté une déclaration de consensus sur une série de questions de migration et de développement, affirmant fortement l'importance du FMMD et le rôle de la société civile en son sein.

La société civile présente les résultats et recommandations faites aux gouvernements résultant des réunions des JSC au cours de la plénière d'ouverture du programme du gouvernement et interagit directement avec eux dans l'«espace commun» du FMMD. Avant et après les réunions du FMMD, la société civile travaille à mettre en œuvre et à suivre la réalisation de son Plan d'Action en 8 points sur 5 ans ainsi que les recommandations connexes, à la fois «chez soi» et sur le terrain où elles sont particulièrement importantes.

SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

- 1 Assurer une juste place aux migrants et aux questions de la migration dans le programme de développement post-2015 (à savoir dans la « nouvelle génération » des Objectifs du millénaire pour le développement)
- 2 Impliquer les migrants et les membres de la diaspora en tant qu'entrepreneurs, investisseurs sociaux et défenseurs de politiques en matière de développement

SUR LES DROITS DES MIGRANTS

- 3 Répondre aux besoins de protection des migrants en situation de détresse et se trouvant dans des pays de transit
- 4 Traiter les vulnérabilités, les droits et l'autonomisation des femmes et des enfants en termes de mobilité humaine

SUR LES PARTENARIATS ET LA GOUVERNANCE DE LA MIGRATION

- 5 Promouvoir la mise en œuvre de législations nationales faisant écho aux normes internationales relatives aux migrants et à leurs familles (en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques, la protection sociale et les procédures équitables)
- 6 Redéfinir les interactions entre les mécanismes internationaux de protection des droits des migrants

SUR LA MOBILITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE ET LE RECRUTEMENT

- 7 Réguler le recrutement des migrants sur le marché du travail et les mécanismes de mobilité de la main d'œuvre
- 8 Garantir les droits du travail des migrants

Plan d'action en 8 points sur 5 ans

QU'a réalisé le FMMD?

Les principaux résultats liés aux discussions et suivi dynamiques du FMMD – exemples depuis 2013

- L'Agenda 2030 de l'ONU pour le Développement Durable (2015) – Les objectifs de développement mondial sur 15 ans incluent explicitement les migrants et la migration pour la première fois
- Les consultations régionales et mondiales sur « Les migrants dans les pays en crise » (MICIC) avec les gouvernements, la société civile et autres (2015 - 2016) créent une nouvelle série de lignes directrices et de principes pour aider et protéger les migrants vulnérables lors des conflits et des catastrophes naturelles
- Trois programmes mondiaux multipartites pour réformer les pratiques de travail et de recrutement des migrants (participation de l'OIM, l'OIT et de MADE depuis 2014)
- Le coût moyen des transferts de fonds est tombé à 7,5 % en 2015, contre 10 % en 2009
- Le Sommet de Haut Niveau de l'AGNU sur les réfugiés et les migrants (HLS, 2016) s'engage à développer plusieurs nouvelles formes de gouvernance de la migration et une campagne mondiale contre la xénophobie.

COMMENT la société civile organise-t-elle les JSC ?

La société civile établit son propre programme pour les Journées de la Société Civile du FMMD (JSC), incluant le travail et les recommandations de la société civile à ce jour, tout en se référant à l'ordre du jour que les gouvernements ont convenu pour leur propre programme du FMMD.

Encouragée par le Mexique, président du FMMD 2010, et nommée chaque année depuis par les présidents successifs du FMMD : Suisse, Ile Maurice, Suède, Turquie, Bangladesh et Allemagne, la Commission Internationale Catholique pour les Migrations a mis en place et assuré la gestion d'un bureau de coordination de la société civile du FMMD depuis 2011. La CICM travaille en étroite collaboration avec un Comité Directeur de la Société Civile Internationale qui regroupe 30 dirigeants de la société civile du monde entier pour développer, mettre en œuvre et suivre les activités du FMMD.

En 2014, la coordination des activités du FMMD de la société civile a donné naissance et est devenu le point d'ancrage du Réseau Migration et Développement de la Société Civile (MADE). MADE élargit les possibilités pour la société civile de se préparer et organiser le suivi des réunions et recommandations du FMMD grâce à des réunions nationales et régionales et des actions de promotion, afin d'assurer que les changements souhaités pour les migrants, les droits des migrants et le développement humain soient effectivement mis en œuvre sur le terrain.

Bureau de coordination du FMMD

ICMC MADE, Rue Washington 40, 1050 Bruxelles, Belgique

Tel: +32 2 646 74 00 / +32 2 647 65 00

Email: info@madenetwork.org o contact@gfmdcivilsociety.org

Site web: www.madenetwork.org/gfmd

 @madenetworking

 @GFMD_CSD



Le programme MADE est co-financé par l'Union Européenne. Le contenu de ce document relève de la responsabilité exclusive de ses auteurs ; la Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.